

Directive 18/03 destinée aux Contrôles des habitants du canton

Intégration et primo-information : rôle du Contrôle des habitants en matière d'accueil et d'information aux nouveaux habitants

Mesdames, Messieurs les Préposé-e-s,

Dans le parcours d'arrivée et d'intégration des étrangers en Suisse, le Contrôle des habitants (CdH) joue un rôle clé puisqu'il est la 1^{ère} porte d'entrée et un lieu central pour recueillir et transmettre des informations.

La présente circulaire a été réalisée en collaboration avec le groupe d'experts en matière de primo-information (GEPI) ainsi que le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) afin de répondre au cadre légal, aux besoins exprimés par les administrations communales, cantonales et les nouveaux habitants.

Par ailleurs, depuis plusieurs années le canton œuvre pour soutenir le travail effectué par les CdH en matière d'accueil et d'information. Ces missions d'intégration sont d'ailleurs prévues par l'article 56 de la loi sur les étrangers (LEtr, RS 142.20) et l'article 12 de la loi vaudoise sur l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (LIEPR,). Ainsi, la Confédération, les cantons et les communes informent chaque nouvel habitant des conditions de vie en Suisse ainsi que des offres d'intégration existantes (par ex. : cours de français).

Ainsi, lors de chaque nouvelle arrivée d'un étranger, nous invitons les CdH à :

1. Remettre le matériel « Bienvenue dans le canton de Vaud qui se compose : 1) de la brochure « [Bienvenue dans le canton de Vaud](#) » dans la langue appropriée. Pour rappel les brochures sont disponibles en plusieurs langues (français, italien, albanais, espagnol, allemand, portugais, anglais, tamoul, arabe, turc, bosniaque, serbe, croate tigrigna et somali). 2) du flyer de présentation du [portail web](#) « [Bienvenue dans le canton de Vaud](#) » disponible en français et en anglais. Ce dernier document renvoie vers un portail internet www.vaud-bienvenue.ch, vers lequel vous pouvez réorienter les nouveaux arrivants. Les brochures, les flyers et leur envoi sont gratuits. La commande se fait auprès de : info.integration@vd.ch ou sur le site internet du BCI qui contient d'autres [documents et informations utiles](#).
2. Informer de l'existence des cours de français dans la commune. Le cas échéant le plus proche de la commune (les cours de français sont référencés dans la brochure « Bienvenue »).

3. Informer les primo-arrivants que le contrôle des habitants est la porte d'entrée pour tout renseignement sur les démarches administratives dans la commune. En cas de besoin, les informer de l'existence des [permanences Info-Conseil Migration de la Fraternité du CSP](#). Des dépliants d'information sur les permanences (dates, horaires, lieux) sont disponibles dans les salles d'attentes. La commande est gratuite et se fait auprès de : frat@csp-vd.ch

Des informations complémentaires se trouvent sur le site internet du BCI www.vd.ch/integration.

Le Bureau cantonal d'intégration se tient à votre disposition pour toute question ou appui pour mettre en place des outils ou procédure en matière d'intégration.

La présente circulaire qui entre en vigueur immédiatement, annule et remplace la 17/01.

Tout en vous remerciant de votre précieuse collaboration, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs les Préposé-e-s, à l'expression de nos sentiments distingués.



Stève Maucci
Chef de service

Pour information :

Union des communes vaudoises (UCV)
Association des communes vaudoises (AdCV)
Association vaudoise des contrôles des habitants (AVDCH)
Préfectures
Direction générale de la fiscalité – Direction
Direction générale de la fiscalité - Cellule « Registres – LHR »
Service des communes et du logement (SCL)
Direction générale de la cohésion sociale - Service de prévoyance et d'aides sociales (SPAS)
Secrétariat général de l'ordre judiciaire OJ
Brigade Migration Réseaux Illicites (BMRI)
Service de l'emploi, Contrôle du marché du travail et protection des travailleurs (CMTPT)
Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (CDAP)
Police cantonale du commerce
Archives cantonales